



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 06/03/2023

Votre annonce n°**23-20508** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

Avis d'attribution

SECTION 1 : REFERENCE DE L'AVIS INITIAL

Annonce N° 22-161446

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du **13/01/2023** au **03/02/2023**

SECTION 2 : IDENTIFICATEUR DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur :

Commune de Roquebrune sur Argens

Type de Numéro national d'identification :

SIRET

N° National d'identification :

21830107500014

Ville :

Code Postal :

Groupement de commandes :

Non

Département(s) de publication : **83, 13, 6**

SECTION 3 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché :

AMENAGEMENT ET VALORISATION DU LAC DE L'ARENA

*** Descripteur principal :**

45112720

Type de marché :

Travaux

Description succincte du marché :

Le marché concerne l'aménagement et la mise en valeur du Lac de l'Arena, situé en zone Natura 2000.
Les travaux du lot 1 - Terrassements et démolitions - portent sur : •La démolition d'ouvrages en béton ; •La collecte et l'évacuation de macrodéchets et de gravats ; • La démolition et l'évacuation d'ouvrages ; •La démolition et l'évacuation de bâtiments ; •La sécurisation d'un bâtiment ; •Les terrassements en déblai et en remblai. Il est précisé que les matériaux de ce lot contiennent de l'amiante. Les travaux du lot 2 - Aménagements paysagers et ouvrages bois - portent sur : Tranche ferme : •Le travail du sol ; •La fourniture et mise en œuvre de terre végétale ; •La réalisation de semis, de plantation d'arbustes et d'arbres ; •La stabilisation en génie végétal ; •Le débroussaillage, l'élagage et l'abattage de la végétation existante ainsi que le broyage sur site des rémanents; •La réalisation des ouvrages en bois : ponceaux, passerelle dont le platelage et emmarchement; •La fourniture et mise en œuvre des mobiliers urbains en bois : plots fixes, amovibles et ganivelles. Tranche optionnelle : garde-corps en acier corrodé (95ml). Pour les détails et notamment la durée du marché et les délais d'exécution voir impérativement le dossier de consultation (forte contrainte due à la situation en zone Natura 2000).

Critères d'évaluation des projets :

Mots descripteurs :

Aire de jeux, Démolition, Espaces verts, Terrassement

SECTION 4 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1 : Terrassements et démolitions Attribution à la société URBAVAR (83210 la farlede) pour un montant forfaitaire de 143 947,80 euros € (T.T.C.). Lot 2 : Aménagements paysagers et ouvrages bois. Attribution à la société la compagnie des forestiers (13410 Lambesc) pour un montant forfaitaire de 152 436,00 euros (T.T.C.), montant décomposé comme suit : •Tranche ferme : 123 936,00 euros (T.T.C.) •Tranche optionnelle : 28 500,00 euros (T.T.C.). Instance chargée des recours : Tribunal Administratif de Toulon, 5 rue Racine, 83000 TOULON.

Renseignements sur les délais et voies de recours : Greffe du Tribunal Administratif de Toulon, 5 rue Racine,
83000 TOULON

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **ST23/0396**

Classe de profil : Commune

Siret : 21830107500014

Libellé de la facture : Commune de Roquebrune sur Argens Hotel de Ville Direction des Finances Rue Grande André
Cabasse, F-83520 Roquebrune-sur-Argens.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 6 avril 2023

Objet de l'avis : aménagement et valorisation du lac de l'arena

Nom de l'organisme : Commune de Roquebrune sur Argens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4362608



> [Informations légales](#)